



**Municipalité de la Commune
d'Arzier-Le Muids**

**Préavis No 09/2023
Au Conseil communal**

Demande de crédit complémentaire au budget de
fonctionnement de CHF 30'000.-- TTC pour la réfection du
chemin forestier du *Grütli*

Délégué municipal

M. Christian Dugon

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis porte sur la demande d'un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023 pour la réfection du chemin du *Grütli*, sis au bois du Carroz. En effet, le compte 3201.3146.00, *entretien des routes forestières*, prévoyait un montant de CHF 60'000.-- pour l'entretien et la réfection de ce chemin. Compte tenu de l'inflation, ce montant n'est pas suffisant, raison pour laquelle un crédit complémentaire est demandé.

2. Descriptif

Le *Concept global de desserte forestière pour le 12^{ème} arrondissement*, réalisé en date du 29 novembre 2021, identifie ce chemin comme étant prioritaire pour une réfection.

En effet, le chemin du *Grütli* est en mauvais état¹ et aucun travaux d'entretien conséquent n'a été réalisé depuis de nombreuses années. Comme identifié dans le *Concept global*, la couche d'usure est absente à plusieurs endroits et le coffre du chemin devient apparent. Cela a pour conséquence de faciliter l'infiltration d'eau en profondeur, et par voie de conséquence d'accélérer la dégradation de la structure, avec pour corolaire d'augmenter à terme de manière conséquente les coûts de rénovation.

Afin d'éviter d'arriver à de telles dépenses, une réfection rapide devient nécessaire. En effet, ce chemin est régulièrement utilisé pour des soins culturaux, les travaux d'exploitation forestière, ainsi que pour l'accès au chalet du Grütli et du pâturage du Pré du Four.

Le budget 2023 prévoyait une dépense d'environ CHF 60'000.--, comme indiqué ci-dessus. Cette dépense a été estimée sur la base de devis requis il y a quelques années, dans le cadre de la planification budgétaire. Compte tenu de la situation conjoncturelle, de nouvelles offres ont été demandées et laissent apparaître la différence faisant l'objet du présent préavis.

3. Coûts

Vu les devis déjà rentrés, nous pouvons estimer les coûts du chemin dans le tableau suivant :

Offre rentrée	CHF	71'420.--
Après contrôle (adaptation du prix des 15 renvois d'eau, CHF +750.--)	CHF	72'170.--
TVA 7.7%	CHF	5'557.09
Divers, imprévus et arrondi	CHF	12'272.91
Total TTC	CHF	90'000.--
Budget de fonctionnement 2023 déjà accepté par le Conseil	CHF	-60'000.--
Solde crédit complémentaire demandé	CHF	30'000.--

¹ Photographie du chemin en annexe

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès de la DGE-Forêt de l'ordre de 70% des coûts définitifs. La subvention étant perçue après la fin des travaux, la Commune doit tout de même avancer l'ensemble des coûts.

4. Impact sur le budget

Si le présent préavis devait être accepté par le Conseil, il en résulterait une augmentation des charges sur le budget de fonctionnement 2023 de CHF 30'000.-- TTC sur le compte 3201.3146.00 et une augmentation des revenus probable de CHF 63'000.--, correspondant au montant estimé de la subvention, sur le compte 3201.4656.00 (compte à créer).

5. Conclusion

En conclusion, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS

Vu le préavis municipal n° 09/2023 relatif à la demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement de CHF 30'000.-- TTC pour la réfection du chemin forestier du Grütli

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Vu le rapport de la commission des finances

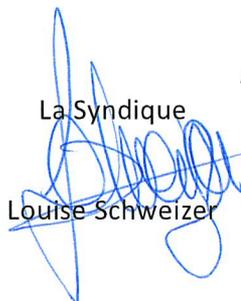
Ouï les conclusions des deux commissions précitées

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de CHF 30'000.-- TTC pour la réfection du chemin forestier du Grütli.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 19 avril 2023, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

La Syndique

Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire


Quentin Pommaz

Photos de situation Chemin du Grütli Printemps 2023



Coffre du chemin visible. Il n'y a plus de couche d'usure. Double mètre = 1 mètre



Vision d'ensemble d'une partie du chemin.



Formation de flaques d'eau à cause des nids de poule. L'eau va infiltrer le coffre et causer plus de dommages.



Le double-mètre représente la hauteur initiale de la couche d'usure. La flèche orange représente l'érosion de la couche d'usure avec le temps.



Chemin forestier refait à neuf (âge 2 ans)